

VELIGO LOCATION : top départ pour s'inscrire en avant première

Tous les Franciliens peuvent s'inscrire sur le site veligo-location.fr et ainsi devenir les futurs usagers de ce service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE).

Dès septembre prochain, ils pourront ainsi louer le vélo à assistance électrique pour leurs déplacements quotidiens en Ile-de-France, pendant 6 mois. Ce nouveau service inclut la location, l'entretien et l'assistance et ce pour 40 euros par mois maximum, avec une possible prise en charge des employeurs à hauteur de 50%.



Véligo Location c'est quoi ?

Véligo Location est un service de location longue durée de vélos à assistance électrique. Il doit permettre à l'ensemble des Franciliens de découvrir l'usage du VAE pour leurs déplacements du quotidien. Ce nouveau service est financé par Île-de-France Mobilités et la Région Île-de-France et opéré par Fluow un groupement

d'entreprises françaises au service de la mobilité active (La Poste, Transdev, Vélogik et Cyclez). Véligo Location est proposé par Île-de-France Mobilités dans le cadre du plan de développement de l'usage du vélo dans les trajets du quotidien.

Véligo Location c'est pour quand ?

Les inscriptions en ligne sont lancées depuis le 4 juin ! A partir de septembre 2019, 10 000 vélos seront progressivement disponibles à la location en longue durée dans toute l'Île-de-France. En fonction de la demande, le parc pourra atteindre 20 000 à terme, ce qui fera de Véligo Location le plus large service de location de vélos à assistance électrique proposé au monde.

Véligo Location c'est pour qui ?

Ce service répond à un nouveau besoin concernant la mobilité quotidienne des Franciliens, en leur offrant une solution complémentaire pour se déplacer au quotidien, à moindre coût. Dès septembre 2019, plus de 200 points de commercialisation seront déployés à travers toute l'Île-de-France en s'appuyant sur les agences du groupe

La Poste, les relais du groupe Transdev, ainsi que sur un réseau de 50 distributeurs partenaires (enseignes et indépendants) spécialement créé pour la remise des vélos aux usagers et leur entretien.

Véligo Location ça coûte combien ?

Ce service de location de VAE pour une durée de 6 mois est proposé pour un tarif de 40€ / mois pour l'utilisateur comprenant la réparation et l'entretien du vélo. L'abonnement mensuel pourra être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs faisant des trajets intermodaux, rendant ainsi l'offre proposée largement compétitive. Le reste à charge pour l'abonné sera de 20 € / mois. Aussi, des tarifs réduits seront proposés et les abonnés aux consignes de stationnement Véligo pourront bénéficier d'une réduction commerciale sur leur abonnement de vélos à assistance électrique.

« En Ile-de-France, le vélo ne représente que 1.6 % des trajets quotidiens. Avec Véligo Location nous souhaitons créer, partout dans la région, un véritable effet tremplin, en encourageant la pratique, grâce à une offre de location longue durée et à terme, un report durable vers l'usage d'un vélo personnel pour tous les trajets courts du quotidien. », Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France et d'Ile-de-France Mobilités.

Liens utiles

[Site Véligo location](#)